

AGENCE DU MEDICAMENT

Direction de l'Evaluation

REPUBLIQUE FRANCAISE

SAINT DENIS, le

31 JAN. 1994

143-145, boulevard Anatole France
93200 SAINT DENIS
Tél : 48.13.20.00

Monsieur le Titulaire de
l'Autorisation de mise sur marché
des laboratoires SOLYMES
1, Terrasse Bellini
92800 PUTEAUX

Références à rappeler :



AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

RECTIFICATIF

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DU MEDICAMENT

VU le livre V du Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 601 et R. 5128 à R. 5140.

D E C I D E

ARTICLE 1. - L'autorisation de mise sur le marché octroyée le 18 novembre 1974

à la spécialité pharmaceutique : **LUTERAN 5 mg, comprimés**

des laboratoires **SOLYMES**

est modifiée comme suit :

AJOUTER

Dans la rubrique PRESENTATION ET NUMERO D'IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE -
NATURE DU RECIPIENT

337 227.4 : 12 comprimés sous plaquettes thermoformées (PVC/Aluminium)

ARTICLE 2. - La présente décision est notifiée à l'intéressé.

31 JAN 1994

FAIT A ST-DENIS, le

Pour le Directeur Général
LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE DU MEDICAMENT

C. BUREUIL

